

Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Renon



Vous êtes intéressés, vous aurez 11 ans révolu ou plus au 1 septembre 2021, pour nous rejoindre vous pouvez demander le dossier d'inscription par mail au jsp.renon@gmail.com. Des tests de sélection écrit et sportif auront lieu.



Une adhésion de 75€ et une caution de 200€ seront demandées lors de l'inscription. La caution représente le montant des tenues prêtées pour l'année et ne sera encaissée qu'en cas de soucis sur les effets en fin d'année.



Le cursus de formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers est de 4 ans minimum. Chaque année se termine par un examen de passage au niveau supérieur.



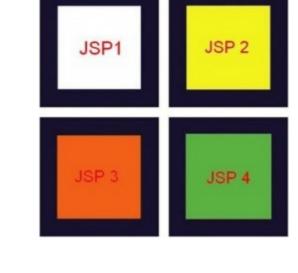
Les différents niveaux chez les Jeunes Sapeurs-Pompiers:

- JSP1: Première année

- JSP2: Deuxième année

- JSP3: Troisième année

- JSP4: Quatrième année





En JSP4 et 16 ans révolu, le Jeune Sapeur-Pompier passe le Brevet National, qui lui permet de rentrer dans un Centre d'Interventions et de Secours avec une équivalence de formation de Sapeur-Pompier volontaire.



Les cours de sport auront lieu le <u>mardi soir</u> de 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente de Biziat.

Une heure de sport ou cours aura lieu le vendredi de 13h à 14h au collège (Jour à confirmer).



Les cours théoriques et pratiques auront lieu le <u>samedi de 9h à 12h15 ou de 13h30 à 16h45 au Centre de Secours de Vonnas</u>.

Tous les cours sont obligatoires.

Toutes absences seront à justifier auprès de la section.



Les épreuves sportives durant l'année :

- Les cross d'entraînement,
- Le cross départemental,
- Le parcours sportif et épreuves athlétiques départementales.



Les cérémonies :

- 8 mai et 11 novembre,
- d'autres cérémonies pouvant avoir lieu tout au long de l'année.









Merci pour votre engagement civique.



